

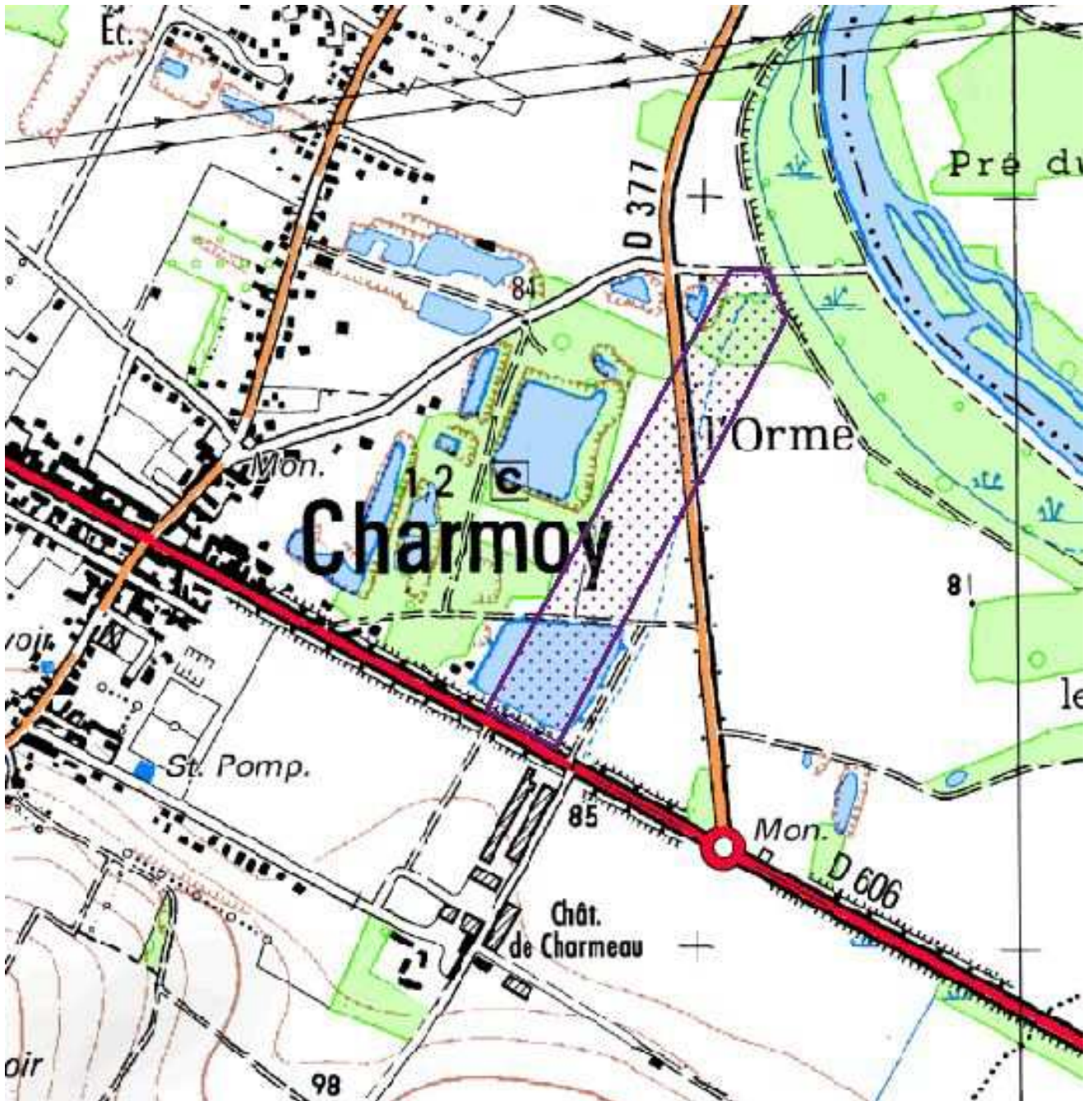
YONNE / SITE INSCRIT n°1

PERSPECTIVE DU CHATEAU DE CHARMEAU A CHARMOY

Commune : Charmoy

Localisation géographique : env. 4 km au sud de Laroche-Migennes

Date de l'inscription : 24 mai 1934



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

La perspective du château de Charmeau à Charmois constituée par une bande de 100m de large (de part et d'autre de l'axe de la porte centrale du château) prise sur les parcelles cadastrales n°...

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Éducation nationale, sur la proposition de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété privée (nombreux propriétaires)

Superficie :

7 ha

Qualification du site :

Site naturel et rural

Caractéristiques intrinsèques : plan d'eau artificiel, espaces agricoles et boisés

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt paysager régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

Aucune

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

Non

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Sans objet

CARACTERISTIQUES DU SITE

Le site inscrit constitue le parvis naturel du château de Charmeau.

Il consiste en une bande de 100 mètres de large sur 700 mètres de long, centrée sur l'axe de la façade du château, et qui s'étend entre la route départementale RD606, ancienne route royale de Paris à Lyon et un chemin rural situé en bordure de l'Yonne

Le site est occupé par un petit plan d'eau issu d'une ancienne gravière, de champs cultivés, de prairies et de bosquets d'arbres. Il est traversé par la route départementale n°377.



SON ENVIRONNEMENT

Le château de Charmeau, qui figure sur la carte de Cassini, est implanté au pied d'un coteau boisé qui surplombe la vallée de l'Yonne qui, ici très évasée, offre des paysages ouverts de champs cultivés.



SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation

Site privé (plan d'eau, boisements, terres agricoles) traversé par un espace public (route départementale).

Etat du site

La perspective sur le château, que l'inscription devait protéger, n'est plus lisible du fait de la présence de nombreux arbres en pourtour du plan d'eau.



De plus, l'ensemble du site du château de Charmeau a perdu ses qualités patrimoniales et paysagères du fait d'une part, de la présence de très importants bâtiments agricoles récents qui masquent les constructions anciennes et d'autre part, de l'aménagement à caractère autoroutier de la RD606 qui longe le site.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Il conviendrait d'éclaircir la végétation arborée autour du plan d'eau qui masque la perspective sur le château, mais on peut se poser la question de l'utilité de cette réhabilitation complexe du site inscrit car le château dont il constitue le parvis a perdu en grande partie ses qualités patrimoniales et paysagères.

EVALUATION REGLEMENTAIRE

Une désinscription du site pourrait être envisagée.